

Bulletin de service

Production et écoulement des produits du tabac



Février 2009

Faits saillants

- Les fabricants canadiens ont produit 1,4 milliard de cigarettes en février, en baisse de 11,1 % par rapport au mois précédent. Le nombre total de cigarettes vendues a connu une hausse de 10,8 % pour s'établir à 1,5 milliard, et le niveau des stocks de fermeture a diminué de 3,0 % pour atteindre 2,0 milliards de cigarettes en février

Note : Cette enquête recueille des données sur la production au Canada des produits du tabac fabriqué par les fabricants canadiens ainsi que sur les ventes ou l'écoulement de cette production. L'enquête ne recueille aucune donnée sur les produits du tabac importé. Par conséquent, les données sur les ventes du présent communiqué ne constituent pas une approximation de la consommation intérieure des produits du tabac.

Tableaux statistiques

Tableau 1
Production et écoulement des produits du tabac, février 2009

	Cigarettes ¹ (code CTB 2402.20)	Cigares (code CTB 2402.10)	Tabac fabriqué, haché fin ² (code CTB 2403.10.2)	Tabac fabriqué, pour la pipe (code CTB 2403.10.1)	Tabac non fabriqué, feuilles ³ (code CTB 2401)
	milliers		kilogrammes		
Inventaires d'ouverture	2 044 644	x	144 641	.	..
Production total	1 405 128	x	22 998	.	..
Ventes totales	1 461 966	x	49 265	.	..
Ventes domestiques	1 002 650	x	49 029	.	..
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	236	.	..
Exportations ⁴	x	x
Ajustements	x	x	-5 325	.	..
Inventaires de fermeture	1 983 742	x	113 049	.	..
Total cumulatif					
Production total	2 986 337	x	48 460	.	..
Ventes totales	2 781 986	x	94 391	.	..
Ventes domestiques	1 943 297	x	94 064	.	..
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	327	.	..
Exportations ⁴	x	x
Ajustements	x	x	-7 541	.	..

1. Cigarettes qui contiennent du tabac incluant le paquet régulier et grand format ainsi que les variétés filtrées à bout uni.
 2. Tabac haché fin destiné à la fabrication de cigarettes.
 3. Feuilles de tabac non fabriqué empaquetées pour ventes au détail.
 4. La quantité de marchandise produite et vendue par les manufacturiers Canadiens destinée aux marchés étrangers et qui n'est pas sujette aux taxes d'accise.
- Note(s)** : Code de classification type des biens (CTB).

Tableau 2
Production et écoulement des produits du tabac, janvier 2009

	Cigarettes ¹ (code CTB 2402.20)	Cigares (code CTB 2402.10)	Tabac fabriqué, haché fin ² (code CTB 2403.10.2)	Tabac fabriqué, pour la pipe (code CTB 2403.10.1)	Tabac non fabriqué, feuilles ³ (code CTB 2401)
	milliers		kilogrammes		
Inventaires d'ouverture	1 791 114	x	166 521	.	..
Production total	1 581 209	x	25 462	.	..
Ventes totales	1 320 020	1 234	45 126	.	..
Ventes domestiques	940 647	x	45 035	.	..
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	91	.	..
Exportations ⁴	x
Ajustements	x	x	-2 216	.	..
Inventaires de fermeture	2 044 644	x	144 641	.	..
Total cumulatif					
Production total	1 581 209	x	25 462	.	..
Ventes totales	1 320 020	1 234	45 126	.	..
Ventes domestiques	940 647	x	45 035	.	..
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	91	.	..
Exportations ⁴	x
Ajustements	x	x	-2 216	.	..

1. Cigarettes qui contiennent du tabac incluant le paquet régulier et grand format ainsi que les variétés filtrées à bout uni.
 2. Tabac haché fin destiné à la fabrication de cigarettes.
 3. Feuilles de tabac non fabriqué empaquetées pour ventes au détail.
 4. La quantité de marchandise produite et vendue par les manufacturiers Canadiens destinée aux marchés étrangers et qui n'est pas sujette aux taxes d'accise.
- Note(s)** : Code de classification type des biens (CTB).

Tableau 3
Production et écoulement des produits du tabac, février 2008

	Cigarettes ¹	Cigares	Tabac	Tabac	Tabac
	(code CTB 2402.20)	(code CTB 2402.10)	fabriqué, haché fin ²	fabriqué, pour la pipe	non fabriqué, feuilles ³
	(code CTB 2403.10.2)		(code CTB 2403.10.1)	(code CTB 2401)	
	milliers		kilogrammes		
Inventaires d'ouverture	1 733 269	x	116 456	.	..
Production total	1 330 264	x	63 078	.	..
Ventes totales	1 238 644	x	65 117	.	..
Ventes domestiques	955 271	x	64 790	.	..
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	327	.	..
Exportations ⁴	x
Ajustements	x	..	-223	.	..
Inventaires de fermeture	1 812 677	x	114 194	.	..
Total cumulatif					
Production total	2 791 742	x	123 848	.	..
Ventes totales	2 511 175	x	127 961	.	..
Ventes domestiques	1 956 872	x	126 653	.	..
Ventes aux magasins des navires et des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada	x	x	606	.	..
Exportations ⁴	x	x
Ajustements	x	x	1 638	.	..

1. Cigarettes qui contiennent du tabac incluant le paquet régulier et grand format ainsi que les variétés filtrées à bout uni.

2. Tabac haché fin destiné à la fabrication de cigarettes.

3. Feuilles de tabac non fabriqué empaquetées pour ventes au détail.

4. La quantité de marchandise produite et vendue par les manufacturiers Canadiens destinée aux marchés étrangers et qui n'est pas sujette aux taxes d'accise.

Note(s): Code de classification type des biens (CTB).

Concepts, méthodologie et qualité des données

La présente publication expose les résultats de l'enquête Production et écoulement des produits du tabac. Réalisée mensuellement, cette enquête mesure la quantité de produits du tabac que produisent et vendent les fabricants canadiens. La population cible de l'enquête comprend les fabricants au Canada de cigarettes et d'autres produits du tabac, comme les définit la Classification type des biens (CTB), qui déclarent ces produits lors de l'Enquête annuelle sur les manufactures et l'exploitation forestière, ou EAMEF (numéro d'enquête 2103). Cela signifie que les estimations de cette enquête mensuelle ne portent pas sur tous les fabricants de produits du tabac au Canada, car l'EAMEF ne couvre pas tous les fabricants. L'EAMEF utilise plutôt des données administratives pour couvrir les petits et moyens établissements. Ces fabricants ne sont pas inclus dans cette enquête mensuelle.

Méthodologie générale

On recueille les données chaque mois, directement auprès des répondants suivant un processus envoi/retour par la poste. La saisie des données et le traitement préliminaire sont faits simultanément afin d'assurer la validité des données. Les compagnies dont on ne reçoit aucune réponse ou dont les données contiennent des erreurs font l'objet d'un suivi par téléphone ou par télécopieur.

Les données manquantes du mois courant sont imputées automatiquement en appliquant à la valeur du mois précédent la variation mensuelle observée par rapport à la même période de l'année précédente pour l'unité en question. L'analyste a cependant la possibilité de changer manuellement cette imputation en se basant sur sa connaissance de l'industrie ou de l'entreprise.

Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, on supprime des données pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

La divulgation directe peut se produire lorsque la valeur dans une cellule de totalisation renvoie à un petit nombre de déclarants ou qu'elle est surtout le fait de quelques entreprises. La divulgation par recoupement peut se produire lorsque des renseignements confidentiels peuvent être dérivés indirectement en compilant des renseignements provenant de différentes sources ou séries de données.

Dans des circonstances normales, on recueille les données, on les saisit, on les vérifie, on les met en tableau et on les publie dans les 4 à 5 semaines suivant le mois de référence.

Révisions

On peut réviser les données pour inclure des renseignements modifiés ou de l'information fournie par les répondants après la fin d'un cycle de collecte. Les révisions sont diffusées pendant les périodes subséquentes et intégrées dans les séries stockées dans CANSIM ainsi que dans les tableaux de cette publication.

Exactitude des données

La méthodologie utilisée pour cette enquête est conçue de manière à favoriser l'exactitude des données. Puisqu'on recueille des données auprès de tous les fabricants canadiens de produits du tabac inclus dans la population cible, les estimations qui en découlent ne sont pas exposées à des erreurs d'échantillonnage. Cependant, les résultats sont toujours sujets aux erreurs non liées à l'échantillonnage, c'est-à-dire les erreurs associées à la couverture, à la non-réponse, à la déclaration inexacte et au traitement. Les erreurs liées à la couverture et à la non-réponse peuvent être mesurées. En ce qui concerne les erreurs de réponse et de traitement, on fait tout ce qui est possible pour les contrôler.

De plus, on analyse les résultats de l'enquête de manière à assurer la comparabilité avec les séries de données historiques et la situation économique de l'industrie. L'information disponible auprès d'autres sources comme les médias et l'enquête mensuelle sur les industries manufacturières ou EMIM (numéro d'enquête 2101) est aussi utilisée dans le processus de validation.

Erreurs liées à la couverture

Les résultats de l'enquête présentent un certain degré de sous-couverture (appelée erreur liée à la couverture), en raison du décalage qui survient habituellement entre la création d'une entreprise et celui de son inclusion dans l'univers de l'enquête. Cela s'explique du fait que la liste des entreprises comprises dans cette enquête est dérivée des plus récents résultats de l'EAMEF, qui ne sont disponibles que 15 mois après la période de référence.

Toutefois, on limite le plus possible l'erreur liée à la couverture en utilisant en outre de l'information préliminaire tirée de l'EAMEF, des commentaires provenant de l'EMIM et d'autres sources telles que les revues professionnelles et les articles de journaux pour repérer de nouvelles unités à inclure dans l'enquête.

Selon l'EAMEF de 2004 (plus récents résultats disponible), l'erreur de couverture de l'enquête, Production et écoulement des produits du tabac était de 0 %.

Erreurs liées à la non-réponse

De nombreuses raisons peuvent expliquer pourquoi certains répondants sont incapables de fournir des renseignements (incendie, vol, grève, difficultés économiques, etc.). D'autres répondants pourront accuser du retard dans l'envoi de leurs réponses. Pour limiter le plus possible la non-réponse on effectue un suivi rigoureux auprès des non répondants, par téléphone ou par télécopieur. On impute les données liées aux unités non répondantes en fonction des tendances de l'industrie et d'autres renseignements connexes. On révisé les données à une date ultérieure lorsqu'on reçoit des questionnaires remplis après la fin d'un cycle de collecte.

On a estimé l'erreur moyen liée à la non-réponse à l'enquête Production et écoulement des produits du tabac à moins de 1 % pour 2005 (plus récent cycle terminé).

Réponses inexactes

Les inexactitudes peuvent être causées par un questionnaire mal conçu, l'incapacité du répondant de fournir les renseignements demandés ou une interprétation erronée des questions de l'enquête. Pour réduire la fréquence de ces erreurs, on passe en revue de temps à autre le format et le libellé du questionnaire, et on les modifie en fonction des observations des répondants et des utilisateurs des données. En outre, on rappelle aux répondants l'importance de leur contribution et la nécessité de fournir des renseignements exacts.

Erreurs liées au traitement

Ces erreurs peuvent survenir à différentes étapes du traitement des données d'enquête telles que la saisie, la vérification, l'édition et la mise en tableau des données. On examine les données afin de repérer de telles erreurs au moyen d'une vérification automatisée et d'un examen analytique effectué par des spécialistes en la matière. On soumet les données recueillies à plusieurs contrôles pour vérifier la cohérence interne et la comparabilité au fil du temps.

Définitions

Production totale

La production totale correspond à la quantité de produits fabriqués au Canada pendant une période de référence. Ces produits peuvent être vendus au Canada, exportés afin d'être vendus dans des marchés étrangers ou conservés dans les stocks.

Total des ventes

Les ventes correspondent à la quantité de produits fabriqués et vendus au Canada avec ou sans droits, ainsi qu'à ceux qui sont exportés vers des marchés étrangers afin d'être vendus.

Ventes intérieures

Les ventes intérieures correspondent à la quantité nette de produits fabriqués et vendus au Canada pendant la période de référence et assujettis aux taxes d'accise. Elles comprennent les ventes aux grossistes, aux détaillants et aux établissements du Canada, après déduction des retours. Les échantillons sont également compris.

Ventes aux magasins des navires, des aéronefs et aux ambassades étrangères au Canada

Ces ventes correspondent à la quantité de produits fabriqués et vendus au Canada qui ne sont pas assujettis aux taxes d'accise. Elles comprennent les ventes aux magasins des navires et des aéronefs ainsi qu'aux boutiques aux frontières ainsi qu'aux ambassades étrangères situées au Canada.

Exportations

Ces ventes correspondent à la quantité de produits fabriqués et vendus par des fabricants canadiens dans des marchés étrangers qui ne sont pas assujettis aux taxes d'accise. Elles comprennent les ventes aux diplomates se trouvant à l'étranger ainsi que les transferts aux stocks détenus à l'étranger durant le mois pendant lequel le transfert a eu lieu. Les ventes faites à partir des stocks détenus à l'étranger sont exclues.

Stocks (au début et à la fin de l'exercice)

L'enquête sur le tabac ne tient compte que des stocks intérieurs. Les stocks détenus à l'étranger par des fabricants canadiens sont consignés comme des exportations pour le mois pendant lequel le transfert aux stocks a eu lieu.

Les stocks à la fin de l'exercice correspondent aux stocks redressés au début de l'exercice en plus de la production totale, après redressements et déduction des ventes totales.

Ajustements

Les ajustements incluent toutes les transactions pour lesquelles il n'y a pas eu de vente, telles que celles qui concernent les produits avariés, détruits, volés, recyclés ainsi que les ajustements aux stocks. Ces ajustements peuvent être positifs ou négatifs.

Des renseignements plus détaillés sont disponibles dans le tableau CANSIM 301-0003 de l'Enquête annuelle des manufactures et l'exploitation forestière. Pour une question précise, communiquer avec la Section de marketing et de la diffusion, Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 (téléphone : 1 866 873-8789 ou (613) 951-9497; télécopieur : (613) 951-9499; Internet : manufact@statcan.gc.ca).

Date de parution : Mars 2009

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 32-022-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications ».

Périodicité : mensuelle / ISSN 1715-9466

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 32-022-X).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.